

Objectif 05

Travailler ensemble

Le Comité d'action travaille à réunir les personnes à l'échelle nationale autour d'un programme commun visant à améliorer l'accès à la justice. Il met en évidence des idées et des projets qui peuvent être bonifiés, reproduits ou partagés entre les provinces. Il permet au public de comprendre la question et l'élan visant à maintenir l'attention sur l'accès à la justice et son financement. Il facilite le partage des données et des paramètres, et amène les gens à réfléchir à une stratégie nationale, tout en respectant et en protégeant les différences locales et régionales.

#Justicepourtous:
Faire de l'accès à la justice
un thème important pour
les Canadiens



Justice
pour tous
Connaissez la loi avant
d'en avoir besoin.

En 2017, le Comité d'action a tenu une campagne de mobilisation du public sur l'importance de l'accès à la justice et sur les problèmes juridiques de la vie quotidienne. La campagne dans les médias sociaux a été réalisée bénévolement par Clementina Koppmann et son équipe de conception. Les graphiques présentaient des statistiques sur la fréquence des problèmes juridiques de la vie quotidienne, accompagnées d'une invitation à être prêt, à se protéger et à rester calmement. Les internautes ont été invités à répondre à un questionnaire pour vérifier leur santé juridique. À la fin du questionnaire, des liens les aiguillaient vers les services de sensibilisation juridique et d'accès à la justice offerts au public dans chaque province ou territoire, ainsi que vers le site Web des objectifs en matière de développement de la justice.

Les organisations canadiennes d'accès à la justice Canada ont fait écho à la conversation #Justicepourtous en affichant les outils de la campagne sur leurs sites Web, dans leurs blogues et leurs bulletins d'information, et en les publiant dans les médias sociaux. Le juge en chef McLachlin a enregistré des vidéos en français et en anglais afin d'aider la population canadienne à saisir l'importance de sa propre santé juridique. La campagne a reçu plus d'un demi-million d'engagements sur les chaînes du Comité d'action, a élargi sa portée par l'entremise de la communauté pour l'accès à la justice, ce qui a aidé à sensibiliser le public, à poursuivre sur cette lancée et à garder le cap en matière d'accès à la justice, et à conserver les financements recueillis à cet égard.

En réponse à l'appel à l'action du Comité d'action, un groupe de coopération dans chaque province et territoire travaille à faciliter l'accès à la justice en partageant ressources, idées et expertise. Les efforts concertés des intervenants de la Colombie-Britannique, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ont établi des structures d'adhésion et de rencontres ordinaires, avec l'embauche de personnel pour gérer les projets d'accès à la justice et faciliter la collaboration. En Alberta, au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest, au Nouveau-Brunswick et à L'Île-du-Prince-Édouard, des organismes individuels ont pris l'initiative de rassembler les gens et d'amorcer des mesures d'accès à la justice. Certaines régions ont proposé des produits uniques ou de nouvelles façons de travailler ensemble. Plus de 250 organisations multidisciplinaires en Alberta ont participé aux efforts de refonte du système en utilisant une approche conceptuelle. En reconnaissant le besoin de faire évoluer le système, une culture de laboratoire a été créée pour faciliter le travail expérimental à l'aide d'un cadre de conception de système. L'organisme A2JBC (Accès à la justice en C.-B.), composé de 30 organisations et de plusieurs personnes, a préparé un cadre d'action pour concentrer ses efforts en Colombie-Britannique.

Le travail multidisciplinaire

À partir de la faculté de droit de l'Université de Victoria, le Centre d'excellence pour l'accès à la justice a mis l'accent sur les projets qui favorisent la coordination entre le secteur judiciaire et les autres disciplines en vue de répondre aux besoins des personnes en matière de services sociaux, de santé et de bien-être. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a tenu son Sommet de la justice annuel réunissant 70 experts en justice et en technologies afin d'apprendre à mieux connaître le potentiel de la technologie pour améliorer l'administration de la justice. Il a également signé un protocole d'entente sur la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones avec les dirigeants autochtones pour répondre aux besoins de justice

spécifiques de la collectivité autochtone. Les Sommets de la justice ont eu lieu à St-John, à Terre-Neuve et à Happy Valley Goose Bay au Labrador pour cerner les problèmes et élaborer des plans d'action pour la réforme du secteur. Le Barreau de L'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied un comité d'action à la suite de la publication du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, pour étudier des réponses concrètes dans le secteur de la justice et les besoins de formation en matière de sensibilisation aux différences culturelles. Le programme Bridge de IPE offre aux insulaires à haut risque ou en situation de crise, aide et soutien en santé mentale, en matière de justice et de services sociaux. L'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada a réuni des juges, des médiateurs et des arbitres pour discuter des options d'accès à la justice pour régler les différends. Le Legal Help Centre de Winnipeg a rassemblé des travailleurs sociaux afin de privilégier une étroite coordination interdisciplinaire. Le modèle de prestation de services intégrés du Nouveau-Brunswick propose des services en santé mentale en matière, de dépendance, d'intervention et des services sociaux aux enfants et aux jeunes dans les écoles publiques. Le Groupe d'action (TAG), le CLEO



13

territoires de compétence
comptent des entités
participantes

et le ROEJ ont organisé la Conférence Inclure, Informer, Inspirer les intermédiaires pour soutenir la capacité des professionnels de confiance à aider les gens à avoir accès à des services juridiques. L'Association d'éducation juridique communautaire du Manitoba propose des cours de formation à l'intention des intermédiaires sur les questions juridiques. L'Institut Winkler a tenu un atelier conceptuel de plusieurs jours à l'intention des jeunes autochtones pour trouver des solutions technologiques en vue de créer un système juridique qui reflète les expériences et qui respecte les traditions autochtones.

Partage des outils et des connaissances

Le guide Steps to Justice en langage simple du CLEO sur les questions juridiques est conçu pour être incorporé aux sites Web des secteurs public et privé, incluant les cabinets d'avocats, encourageant tout le monde en Ontario à diriger les visiteurs à de l'information pertinente avec des liens vers les premières étapes et de l'aide. En Colombie-Britannique, ClickLaw, un projet des bibliothèques des palais de justice, regroupe du contenu juridique public provenant de 25 organisations sur une source Web, facilitant ainsi la recherche de renseignements juridiques. La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada maintient un inventaire national des initiatives visant l'accès à la

justice de tous les barreaux au Canada. L'Association canadienne des organismes d'éducation et d'information juridiques a tenu sa conférence nationale en octobre dernier à L'Île-du-Prince-Édouard, partageant des stratégies d'information des communautés partout au pays; Educaloi, en partenariat avec FACIL'iti, offre un outil pour faciliter l'accès aux sites Internet juridiques aux personnes handicapées ou à celles qui utilisent des technologies adaptées. Le ROEJ a produit une nouvelle vidéo, The Person Beyond the File, sur les perspectives des jeunes du secteur de la justice et de la protection de l'enfance, pour promouvoir une meilleure compréhension de la complexité de l'expérience des jeunes.

Collaboration avec plusieurs professions, notamment:

- les dirigeants indigènes
- psychologues
- les chefs religieux
- les organisations communautaires
- travailleurs sociaux
- enseignants
- infirmières
- médecins
- bibliothécaires
- les travailleurs de la santé mentale
- médiateurs
- arbitres
- avocats
- les utilisateurs de la cour